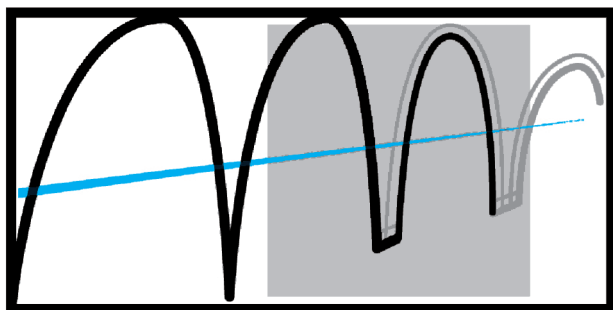


BULLETIN 2016



Association Amicale des
Anciennes et Anciens
Élèves du Lycée Molière

71, RUE DU RANELAGH – 75016 PARIS

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PAR DÉCRET DU 23 MARS 1912
AGRÉÉE COMME ŒUVRE DE BIENFAISANCE
PAR DÉCISION DU CONSEIL SUPÉRIEUR
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE
LE 20 NOVEMBRE 1927

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

au Lycée 71 rue du Ranelagh, Paris 75016
Salle 18 ter

SAMEDI 4 JUIN 2016 à 11 h 15

LAG aura lieu dans le cadre d'une matinée festive :

- Concert par des élèves à 10h30
- Exposition sur des ancien(ne)s élèves à partir de 10h30
- Assemblée générale des membres de l'association à partir de 11h30

Ordre du jour

- Rapport moral de la Présidente
- Rapport financier exercice 2014
- Revalorisation de la cotisation
- Élection de cinq membres du Conseil
- Questions diverses

- Photo de groupe dans la cour
- Buffet sorti des sacs à 12h30



POUVOIR

Assemblée générale du samedi 4 juin 2016 au lycée Molière, 71 rue du Ranelagh,
75016 Paris

Monsieur/Madame/Mademoiselle

Adresse :

Téléphone : E-mail :

N'assistera pas à l'Assemblée générale du samedi 6 juin 2015 et donne pouvoir à :

M./M^{me}/M^{lle}

de la ou le représenter pour toute question à l'ordre du jour et de participer à tout vote en son nom.

Date..... Signature précédée de la mention manuscrite

Bon pour pouvoir

Ce pouvoir est à découper ou à photocopier, à remplir et à renvoyer avant le 1^{er} juin 2016, en accompagnement du vote scellé et de la cotisation (ou du don). Assurez-vous que la personne à qui vous déléguez votre pouvoir sera bien présente à l'AG, sinon laissez libre la ligne du nom du mandataire. Votre pouvoir sera alors distribué à un des membres présents.

I – NOS ACTIVITÉS

1/ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 JUIN 2014

Rapport moral de la Présidente

Bienvenue à tous les anciens et anciennes élèves en cette journée nationale de « Retour vers le Bahut » pour cette assemblée générale.

L'année 2014 a commencé traditionnellement par la cérémonie commémorative en hommage à nos anciennes et anciens morts pendant la Seconde guerre mondiale. Madame Danis Bergère nous a fait l'honneur d'y préparer les élèves délégués et d'intervenir auprès de l'assemblée recueillie dans le hall. Notre association a à cœur de poursuivre ce travail de mémoire chaque année afin que les jeunes en comprennent bien les enjeux et envisagent leur vie future à la lumière des événements du passé.

En mars, le lycée a reçu les délégations de jeunes européens du Relais de la Mémoire Juniors, fondé par une ancienne, Yvette Baumann-Bernard-Farnoux et son mari Abel Farnoux. Cette association Pour la Mémoire des Déportés et des Résistants d'Europe permet à un certain nombre de jeunes (de 12 lycées de 5 pays européens dont le lycée Molière) de s'engager dans une réflexion sur la mémoire, l'histoire et l'actualité avec quelques professeurs attentifs. La rencontre avec des personnalités et des témoins crée des liens étroits entre les générations et avec notre association. Merci aux familles d'élèves et aux anciennes élèves qui ont accepté d'héberger des jeunes européens pendant ces 4 jours de rencontre.

LAG du 14 juin 2014 a permis de redéfinir nos buts : établir des relations amicales entre tous les membres de l'association, à travers les différentes générations, donner un appui moral et des secours matériels à eux-mêmes ou à leur famille, participer à la vie de l'établissement dans un esprit de solidarité et d'entraide. Dans cet ordre d'idées, nous avons aidé au cours de l'année 2014 une élève de 2^{de} faisant du latin à participer au voyage en Sicile, une élève bilingue espagnol à partir passer la moitié du 1^{er} trimestre au sein de l'école partenaire de Madrid dans le cadre du Bachibac, et une élève de Khâgne en proie à des difficultés financières en raison d'une erreur des services de bourses du CROUS [la situation s'est débloquée heureusement, mais seulement en avril 2015 !]

La bourse VERNES 2014 a été décernée à Manuelle Klaja. Après ses 7 ans d'études à Molière et 2 années à Sciences Po Paris, elle est partie faire sa 3^e année en Australie comme adjointe-stagiaire de la Consule de France à Melbourne pendant 6 mois et maintenant comme rédactrice au « Petit journal de Melbourne », journal en ligne pour les expatriés.

À la rentrée scolaire 2014-2015, notre nouvelle proviseure Mme Honnorat a accepté de me recevoir dès le 28 août pour une présentation de l'association. Elle a d'emblée été très favorable et admirative de notre action au sein du lycée et a contribué à faciliter nos interventions. Elle a également admis que nos armoires d'archives devaient retrouver leur emplacement initial dans le bas de l'escalier menant à son appartement. C'est un lieu non utilisé pour autre chose et donc très commode. Elle a fait installer une très jolie table, poncée et vernie pour l'occasion, afin de permettre un travail au plus proche de nos documents. Nous avons plaisir à vivement l'en remercier.

Le congrès de l'Union des Associations des Anciens et Anciennes Elèves des Lycées et Collèges Français a eu lieu en octobre 2014 à Agen avec pour thème « l'enseignement à Agen des origines au XXI^e siècle ». Personne de notre association n'a pu y participer. Celui de 2015 aura lieu du 1^{er} au 5 octobre 2015 au Puy-en-Velay.

Un ensemble de membres adhérents de cette Union des « A » a fait sécession en raison d'un certain nombre d'irrégularités et parfois peu d'attentions portées aux différentes associations : par exemple, j'envoie toujours ponctuellement le bulletin chaque année, mais n'ai jamais vu mention d'un de nos articles ni même de nos 125 ans dans le bulletin de l'Union, aucune élève en lien avec le lycée n'a pu intégrer la Maison des Lycéennes pour poursuivre ses études sérieusement, et l'Union n'apporte guère d'aide aux associations ni de réponses à nos questions sur la diminution du nombre d'adhérents, sur le « comment faire adhérer les jeunes générations ? » ou sur le prix des cotisations ni même sur les actions possibles entre associations. C'est un peu le lieu du « chacun pour soi ». Et pourtant le lycée Molière est un des membres fondateurs de l'Union ! J'ai donc en votre nom été volontaire pour les réunions de travail de l'AALCF (Agir pour les Associations des Lycées et Collèges Français) qui a proposé comme 1^{ère} action cette journée « Retour vers le bahut » au niveau national. Nous nous y associons donc et je vous invite à aller voir le site www.retourverslebahut.fr ainsi que le site www.aalcf.fr. La proposition de cette journée nationale des Assemblées générales et actions « autour » des lycées et collèges le premier samedi de juin paraît une bonne idée fédératrice des Associations d'anciens élèves. Qu'en pensez-vous ?

La réunion de la jeune promo n'a pu avoir lieu en octobre ou novembre comme d'habitude pour diverses raisons pratiques. Les élèves ayant eu leur Bac en juin 2014 ont donc été conviés ce matin dans le cadre de cette matinée festive. Cela nous a permis de féliciter d'excellents élèves dont 14 mentions TB et le remarquable succès des élèves de la 1^{re} classe de Bachibac. La remise des prix vient d'avoir lieu en présence de Mme Honnorat et de Mme Cabus, proviseure et proviseure adjointe. Pauline Garbe (S) et Camillo Gil-Murcia (ES) ont reçu les prix des « Ancien(ne)s élèves » et Jade Robin s'est vu décerner le prix scientifique Madeleine Courtin (en hommage à cette ancienne élève, ancien professeur de Sciences, inspecteur général de l'Éducation nationale) remis à la meilleure élève en Sciences de l'année.

Les élèves des classes de CPGE ont été particulièrement récompensés de leurs efforts par de belles réussites aux différents concours en mai-juin 2014.

L'année 2014 s'est terminée à la satisfaction de tous et avec la perspective de cette journée festive du 6 juin 2015.

Vote du Bilan moral

Contre: 0 / Abstention: 0 / Bilan adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Pour le rapport financier, présenté par notre trésorier Stéphane Lavainne.

Commentaire sur le bilan financier : Tout d'abord une très bonne nouvelle : les dépenses et les recettes s'équilibrent, ce qui est bien l'objectif d'une association à but non lucratif telle que la nôtre. Pour être précis, les recettes s'élèvent à 5300,43 euros et les dépenses à 5263 euros ce qui dégage un résultat positif de 37,43 euros qui sera intégré dans les comptes de l'association pour l'année 2015.

En ce qui concerne les recettes, on constate que le montant des cotisations par rapport à l'exercice 2013 passe de 949 euros à 687 euros, et le montant des dons de 2388 euros à 1343 euros (nous avons reçu, il est vrai, un don généreux d'une valeur de 1000 euros l'année dernière). Le montant des coupons a également diminué de 1042 euros à 921 euros.

Du côté des dépenses, l'association a pu redistribuer 1426 euros de bourses et 1656 euros d'aides diverses, notamment sous forme d'achat de livres scolaires (dictionnaires en particulier).

Il est à noter toutefois que c'est en grande partie le gain réalisé sur le portefeuille en bourse (d'un montant de 2003 euros) qui a permis de financer ces aides tout en préservant un équilibre financier.

En résumé, la situation financière de l'association est saine et équilibrée pour 2014. Toutefois, il apparaît nécessaire d'endiguer, pour les années à venir, cette baisse des cotisations afin de rester capables de redistribuer bourses et aides sans être tributaires des revenus aléatoires liés au portefeuille de titres.

Vote du Bilan financier

Contre: 0 / Abstention: 0 / Bilan adopté à l'unanimité des présents et représentés

Revalorisation de la cotisation

Depuis le passage à l'euro, la cotisation est restée stable à 15 euros pour les sociétaires et honoraires, 5 euros pour les étudiants et 3 euros pour les élèves d'hypokhâgnes et khâgneux actuellement au lycée Molière.

Nous proposons une augmentation de cette cotisation annuelle (à la suite de conseils d'un certain nombre de membres, pour être plus en adéquation avec les autres associations).

Nous proposons de passer à : 20 euros au moins pour sociétaires et honoraires, 7 euros pour les étudiants, 5 euros pour les élèves actuellement en CPGE à Molière.

Il reste toujours d'actualité que ce sont aussi, pour ne pas dire surtout, les dons qui nous permettent d'équilibrer le budget. À partir de ce jour, un don de 50 euros au moins permettra de recevoir un reçu fiscal pour en déduire les 66% dans votre déclaration d'impôts.

Vote de la revalorisation de la cotisation

Contre: 0 / Abstention: 0 / Revalorisation adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Il nous faut procéder au renouvellement des membres du Conseil.

Les cinq membres proposés sont des membres sortants qui se représentent : Christophe BAZIN, Marie KEITA, Stéphane LAVAINNE, Céline ROMATIF-MARTEAU, Méлина WOLMAN.

52 votes favorables des membres présents, représentés ou votants par procuration.

Dans le cadre d'une matinée festive de présentation de l'Association et en union avec les AG des autres associations d'anciens élèves des lycées et collèges dans la région parisienne, la prochaine Assemblée Générale aura lieu le Samedi 4 juin 2016 à 11h15 et sera suivie d'un déjeuner sorti des sacs.
(attention : les portes du lycée sont fermées à 13h)

2/BOURSE YOLANDE ET DIANE VERNES

La bourse 2015-2016 a été attribué à Quentin Isy-Schwart (promo 2015). Il nous raconte ici son « aventure » :

« Je suis parti en septembre 2015 poursuivre mes études à Montréal, au Canada, à l'université anglophone de Concordia où je réalise une « majeure » en management, l'équivalent de la licence en France. Cette expérience est profondément passionnante et c'est en partie grâce à la bourse Vernes que j'ai reçue en début d'année, visant à aider un ancien élève de Molière parti poursuivre ses études dans une université anglophone. Cette bourse est d'une grande aide, me permettant de travailler moins de temps dans un supermarché, de telle sorte que je puisse plus me concentrer sur mes études.

Par ailleurs, laissez-moi vous expliquer le déroulement de mon cursus et de mon aventure ici. Tout d'abord les cours ; je dois donc suivre 14 cours de Business généraux, allant des théories contemporaines de business à la comptabilité financière; ensuite je vais choisir huit cours de management comme par exemple le financement de start-up. Enfin je peux choisir huit cours que je souhaite dans toute l'université, que ce soit de l'espagnol, de la chimie ou de la théologie... Ce cursus durera sept semestres.

Ce qui m'a vraiment motivé à m'évader au Canada et sortir de mon confort où j'étais entouré de ma famille et de mes amis, était le fait de poursuivre des études totalement en anglais, que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Grâce à cette immersion, je m'améliore de jour en jour et c'est un avantage énorme surtout dans le monde dans lequel nous vivons car vous le savez, l'anglais est LA langue vitale de nos jours. Cette expérience est particulièrement intéressante et enrichissante pour la raison suivante : je suis passionné par ce que j'apprends et cela correspond exactement à la carrière que je compte entreprendre. Le fait de pouvoir communiquer de choses que l'on a en commun avec des personnes qui viennent des quatre coins du monde, grâce à l'anglais, est une chance inouïe. J'ai donc des amis australiens, argentins, brésiliens, canadiens, américains, anglais, et j'en passe. D'ailleurs en septembre prochain, je vais vivre en collocation avec deux amis rencontrés ici, le premier originaire de Chicago et le second du Caire.

Cette possibilité de vivre dans une ville multiculturelle comme Montréal et donc de pouvoir recevoir des informations sur les coutumes du monde est quelque chose qui ne peut que m'aider par la suite. Ce n'est donc pas qu'un enseignement scolaire que je tire ici mais aussi un enseignement sur la vie et sur les autres.

De plus, comme Montréal est une ville étudiante où les saisons sont marquées, surtout pendant l'hiver (durant lequel j'ai eu le plaisir de comprendre ce que cela faisait de marcher à 8heure du matin par -40°C), il y a de nombreuses activités différentes à faire comme de la pêche sur glace sur la rivière Saint-Laurent ou des festivals de musique électronique en plein centre de la ville.

C'est donc pour ces quelques raisons, (et il y en a encore tant d'autres) que je conseille indubitablement à chaque étudiant ayant la moindre envie de s'évader dans un pays anglophone pour y poursuivre ses études, de se lancer...car cela permet d'acquérir une toute nouvelle vision du monde, des gens qui nous entourent ainsi qu'une indépendance que peu de personnes ont la chance de connaître à 17 ans. C'est grâce à la généreuse aide de personnes comme Diane Brown et Yolande Crowe, pour ma part, que des adolescents ont la chance de vivre des expériences comme celle-ci qui sera un facteur phare de ma future réussite.»

Chaque année, pensez à parler de la Bourse Vernes autour de vous : il suffit d'être ancien(ne) élève de Molière et d'envoyer une demande à l'association avec curriculum vitae et lettre de motivation expliquant le projet, avant la date de l'AG de l'année en cours.

3/ RÉUNION DE LA « JEUNE PROMOTION »

Elle a eu lieu le 8 octobre 2015 et les élèves reçus au baccalauréat de juin 2015 ont reçu leur diplôme des mains de Mme Honnorat et/ou de Mme Cabus. Nous en avons profité pour présenter aux élèves l'association et ses actions, et pour donner les prix à des élèves désignées par leurs enseignants (prix scientifique Madeleine Courtin à Eva Le Gal Ostrzeg et prix des anciennes élèves à Aimée Dupré, Fiona Henry et Ines Belhaj).

4/ CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

La Cérémonie du Souvenir a eu lieu le mercredi 27 janvier 2016 devant les plaques commémoratives du hall de notre lycée. Elle était présidée par Mme Honnorat, proviseure du lycée, assistée de Mme Poutiers, présidente de l'Association qui s'est exprimée ainsi :

Nous voici de nouveau réunis cette année comme tous les ans depuis 1947, date de la pose de cette plaque en mémoire des jeunes de Molière morts pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le lycée était alors un lycée de filles uniquement : quelques garçons y ont été malgré tout élèves dans les petites classes, mais seulement s'ils avaient une sœur dans l'établissement. C'est pour cette raison que lors de la lecture des noms vous entendrez deux prénoms de garçons. Les autres noms sont ceux de jeunes filles bien jeunes parfois qui ont été emmenées pour certaines en camps d'extermination parce qu'elles étaient juives et uniquement pour cela. Certaines étaient plus âgées et ont fait de la Résistance à l'occupation nazie. Elles ont payé leur courage, de leur vie, en étant déportées, exécutées, fusillées. Quelques unes sont mortes du fait des bombardements ou sur le front. La plupart avaient votre âge ou à peine plus, chers élèves, et elles ne demandaient qu'à vivre plus longtemps, mais la guerre et la barbarie nazie en ont décidé autrement.

Souvenons-nous d'elles et d'eux, souvenez-vous de vos prédécesseurs dans votre cité scolaire. Redisons tous ensemble, « plus jamais ça » en ces temps troublés que nous vivons et sachons nous engager, sachez vous engager pour la solidarité, la tolérance, la liberté chère à notre histoire ancienne et contemporaine, pour que le monde soit plus heureux et plus juste.

Je tiens à remercier très amicalement Bernard Birkan, ancien professeur de russe au lycée, qui est venu, jeudi dernier, témoigner de son expérience de "petit garçon pendant la guerre-enfant caché" et aider les délégués de classes à préparer cette cérémonie.

Nous allons procéder maintenant à la lecture des noms en reprenant l'ordre strictement alphabétique des noms des deux plaques. [Lecture des noms, minute de silence, dépôt de fleurs au son de l'Aria de Bach jouée merveilleusement au violon par Amélie, élève de 2nde.]

Julia, élève de 3^e, a tenu à lire un extrait d'un texte de Primo Levi.

Chaque année, les élèves de 1^{re} ont à réaliser un TPE (travail personnel encadré) sur des thèmes nationaux choisis. Quelques élèves de Monsieur Delvert ont décidé de venir vous parler du sujet qu'elles ont choisi tout à fait en lien avec cette commémoration.

« Nous sommes autre élèves de 1^{re} L, India, Mahaut, Andjela et Margot. Durant cette année, pour notre TPE, nous devons associer les exigences de deux matières, la philosophie et l'histoire. Nous avons très vite déterminé nos centres d'intérêts communs : la déportation des plus jeunes et sa mémoire, mais aussi les relations parents-enfants de notre âge. Nous avons alors choisi le sujet précis "Le combat d'Otto Franck face au devoir de mémoire de sa fille". Otto Franck est le père d'Anne Franck, jeune juive allemande qui résidait à Amsterdam. Pourchassées par les Nazis, Anne Franck et sa famille sont conduits à se cacher dans un minuscule appartement entre 1942 et 1944. Elle avait alors entre 13 et 15 ans. Dénoncée, la famille est arrêtée et déportée. Anne est déportée à Auschwitz puis à Bergen-Belsen où elle mourra quelques jours avant la libération du camp. Après la guerre, seront découverts ses carnets dans lesquels elle raconte sa vie quotidienne alors qu'elle était cachée : c'est "le journal d'Anne Franck" publié en 1947 par son père, unique survivant de la famille.

Pour traiter ce sujet, nous avons lu plusieurs ouvrages (le journal d'Anne Franck, bien sûr, mais aussi une biographie d'Otto Franck et les mémoires d'une jeune déportée qui avait connu Anne Franck à Bergen-Belsen). Nous sommes allées au Mémorial de la Shoah à Paris, Margot est allée visiter la maison d'Anne Franck à Amsterdam et nous espérons pouvoir entrer en contact avec Eric Emmanuel Schmitt qui a mis en scène la vie de la famille Franck dans son appartement caché.

Notre TPE sera structuré en trois parties : la première portera sur la vie d'Otto Franck avant, pendant et surtout après sa déportation, quand il apprit la mort de sa fille Anne. Nous décrirons la vie des déportés juifs dans les camps puis nous nous intéresserons au développement des sentiments éprouvés par Otto Franck, et ce que l'on pourrait appeler le sentiment de culpabilité d'un père qui a survécu à sa fille.

Dans la deuxième partie, nous étudierons les combats menés par Otto Franck pour sauvegarder la mémoire de sa fille cadette. L'édition de son journal en 1947 dont il rédige la préface, ses rééditions, puis la réalisation d'un musée dans l'appartement où la famille s'était cachée entre 1942 et 1944 à Amsterdam.

Pour terminer, dans la troisième partie, nous analyserons le journal d'Anne Franck: le ressenti d'Otto Franck qui, malgré la promiscuité de leur cachette, découvre des facettes de sa fille qu'il ne soupçonnait pas, mais nous allons aussi essayer de décrypter ce que Monsieur Jaeger, notre professeur de philosophie, nous a défini comme le pouvoir des mots.

Notre sujet de TPE nous a permis d'en apprendre plus sur la seconde guerre mondiale, sur les atrocités commises durant cette période à l'égard des juifs mais aussi sur la complexité des relations parents-enfants quelles que soient les époques.»

Je passe maintenant la parole aux Juniors du Relais de la Mémoire, émanation de l'association Pour la Mémoire des Déportés et des Résistants d'Europe, fondée par une ancienne élève de Molière, Yvette Baumann-Bernard-Farnoux Grand'Croix de la Légion d'Honneur, récemment décédée et à laquelle les hommages militaires ont été rendus dans la cour des Invalides le 17 novembre dernier.

« Le Relais de la Mémoire est une association qui regroupe des lycéens d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, de France et de Pologne. Tous les six mois, une rencontre est organisée dans une des villes participantes où les différentes délégations de Juniors lycéens rencontrent des rescapés, des résistants ou des personnes qui témoignent d'une expérience personnelle de la guerre. La communication et les échanges permettent de perpétuer la mémoire des victimes mais également d'œuvrer pour que des événements aussi tragiques ne se répètent pas. En mars dernier, nous étions à Marseille et avons travaillé sur le thème "les médias dans la guerre". En octobre dernier, nous étions dans le nord de l'Allemagne pour travailler sur le thème "les enfants dans la guerre" et la rencontre avec de jeunes réfugiés des pays actuellement en guerre dans le monde a été le moment le plus fort de ces quelques jours.

Tout au long de l'année, des réunions d'environ une heure ont lieu au lycée pour discuter des futures rencontres, des projets du relais, de l'organisation des délégations mais surtout pour exprimer nos opinions et nos idées sur le thème annuel. Du 16 au 20 mars prochain, nous organisons, en Ile-de-France et donc au lycée Molière, les rencontres de printemps et nous accueillerons nos amis étrangers pour un programme de travail chargé avec des conférences, des tables rondes avec témoins, des ateliers artistiques, et, guidés par un témoin, la visite de camp de Drancy, lieu de départ des convois vers les camps de concentration et d'extermination, le dernier train parti contenant principalement tous les enfants restant au camp. Nous aurons ainsi l'occasion de mieux comprendre, autrement que dans les livres, cette période inhumaine. Nous, collégiens, lycéens, adultes, avons le devoir d'en parler autour de nous pour que de tels actes ne se reproduisent jamais. Et c'est pour cela que nous sommes engagés dans l'association Pour la Mémoire des Déportés et des Résistants d'Europe - Relais de la Mémoire Juniors. »

Nous arrivons au terme de cette cérémonie. Je vous remercie, au nom de Mme Honnorat, du lycée et de l'association amicale des Anciennes et Anciens élèves du lycée Molière, de votre présence et de votre participation. Nous avons à cœur de l'organiser tous les ans, pour témoigner de notre volonté de ne jamais oublier, de ne jamais rester simplement spectateur mais d'être acteur de notre vie avec lucidité, vigilance, tolérance et courage, en l'honneur de tous ceux qui nous ont précédés et qui ont œuvré pour notre liberté.

Prenons déjà rendez-vous pour la prochaine cérémonie, le **mercredi 25 janvier 2017** à 11h15.

Un article a été publié sur le site de l'Académie de Paris à propos de la cérémonie 2015, que vous pouvez consulter : https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_810020/accueil/Pratiques-parisiennes/16 « commémoration au lycée Molière »

Nous aimerions retrouver **le maximum de photos de classes ou d'élèves, ainsi que des photos des élèves inscrites sur les plaques commémoratives afin de pouvoir les exposer le jour de la cérémonie du Souvenir.**

Merci à ceux et celles qui nous ont envoyé des photos. Merci à ceux et celles qui auraient encore d'autres photos à nous communiquer de le faire en nous en envoyant un tirage (photographique, photocopié ou scanné) par courrier ou courriel, sans oublier de les annoter des noms des différents élèves et professeurs photographiés. Si vous avez des renseignements ou des anecdotes à leur sujet, veuillez SVP en faire part à l'association par courrier ou par courriel sur **ancienselevsmoliere@free.fr**.

5/ BOURSE AELION, BOURSES DE L'ASSOCIATION

Nous avons aidé une élève de Khâgne en avril 2015. N'ayant eu aucune autre demande d'aide au cours de l'année, nous avons accepté d'aider 4 élèves d'hypokhâgnes en décembre 2015 (juste avant la clôture des comptes), afin de leur permettre de participer au futur voyage à Rome programmé en mai 2016 et organisé par leurs professeurs d'histoire et de lettres classiques. Nous essayons d'aider tous les ans des élèves méritants : **plus nous avons de revenus par les cotisations, plus nous pouvons aider d'élèves à poursuivre leurs études avec sérieux et courage dans de bonnes conditions.**

N'oubliez pas de régler votre cotisation... chaque année!

C'est la meilleure méthode pour recevoir le bulletin et être informé de la vie du Lycée et des diverses réunions. Veillez à bien préciser vos adresse, téléphone, années de classe à Molière, études, situation familiale et professionnelle, adresse de courriel, même si vous pensez que nous les avons déjà ! (voir le bulletin d'inscription/réinscription à la dernière page) L'association possède une adresse de courriel : **ancienselevsmoliere@free.fr**; utilisez-la, mais... les cotisations doivent être envoyées **soit par courrier, soit par virement sur le compte de la LCL [IBAN FR36 3000 2004 2800 0004 0090 Q96 – BIC CRLYFRPP]**

Important!... : L'association étant reconnue d'utilité publique, vous pouvez déduire de votre impôt 66 % du montant de votre don ! À titre d'exemple, si vous adressez à l'association 100 euros, cela ne vous coûte en réalité que 34 euros ! Un reçu fiscal vous est envoyé à partir de 40 euros.

À titre indicatif, vous pouvez vous référer au tableau ci-après :

valeur du don souhaité	valeur effective à donner	réduction fiscale (66 % du montant)	coût réel
15 €	44,12 €	29,12 €	15 €
20 €	58,82 €	38,82 €	20 €
30 €	88,24 €	58,24 €	30 €
40 €	117,65 €	77,65 €	40 €
50 €	147,06 €	97,06 €	50 €
60 €	176,47 €	116,47 €	60 €
70 €	205,88 €	135,88 €	70 €
80 €	235,29 €	155,29 €	80 €
90 €	264,71 €	174,71 €	90 €
100 €	294,12 €	194,12 €	100 €

6 / RÉUNION DU CONSEIL POUR LA REFONTE DU SITE INTERNET

Une réunion spécifique a eu lieu le samedi 5 décembre en présence de Stanislas Trissoutrop de l'AALCF (Agir pour les Associations des Lycées et des Collèges Français) qui avait proposé de réaliser notre nouveau site Internet. C'est ce qu'il a fait et vous pouvez consulter le site à l'adresse suivante :

<http://www.ancienselevsmoliere.com/>

Nous avons à y ajouter de nombreux documents mais la procédure est beaucoup plus simple et quelques jeunes anciens élèves se sont proposés pour nous y aider.

II – LA VIE DU LYCÉE

Il est possible et agréable de se renseigner sur les activités du collège et du lycée sur le site **www.lycee-moliere.eu**

1/ LE THÉÂTRE EN CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES

Présentation de l'option Etudes théâtrales : Les études théâtrales sont une option dite « libre », c'est-à-dire proposée à tout élève d'Hypokhâgne désireux de la suivre. Pour celles et ceux qui souhaitent poursuivre cette formation en Khâgne, elle devient une « spécialité », offrant la possibilité d'intégrer l'une de deux ENS dans la section « Arts ».

Les quatre heures hebdomadaires se répartissent entre un enseignement théorique et un enseignement pratique. Sont ainsi conjuguées l'étude des textes de théâtre dans leur dimension dramaturgique, l'histoire du théâtre, de ses conditions matérielles comme des grands courants esthétiques qui la traversent, la fréquentation assidue de spectacles, des rencontres avec des professionnels du théâtre, l'acquisition des bases de la pratique théâtrale et la pratique régulière du jeu, avec l'intervention d'un professionnel.

Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà « fait du théâtre » pour s'y inscrire. Mais il est nécessaire d'avoir **une forte motivation** car, outre les heures de cours et le travail à la maison, les nombreuses sorties au théâtre (au moins une quinzaine dans l'année) demandent une belle et durable énergie. Nous allons dans la plupart des grands théâtres parisiens – la Ville, l'Odéon, la Comédie-Française, la Colline, Chaillot, les Amandiers, etc. – sans exclusive et en fonction seulement de leur programmation.

Pour cet enseignement, **un partenariat avec le Théâtre de la Ville** a été mis en place. Cela nous permet non seulement de bénéficier d'un intervenant issu de la troupe d'Emmanuel Demarcy-Motta, actuel directeur de ce théâtre et également metteur en scène, mais aussi de visiter le théâtre et de profiter, au moins une fois dans l'année, de la « Coupole », la salle de répétition du théâtre de la Ville.

Les textes étudiés en cours sont de grands textes fondateurs de la dramaturgie française et étrangère, de l'Antiquité à nos jours ; c'est pourquoi les Études théâtrales sont à même de se positionner en complément utile et harmonieux des autres enseignements, de Lettres, de Langues, de Philosophie et

d'Histoire. La singularité de la discipline repose sur son optique, à la fois pratique et contemporaine : s'il s'agit de parcourir, autant que possible, toute l'histoire du théâtre, les questions dramaturgiques et esthétiques sont abordées à partir de représentations théâtrales actuelles et en prenant pour support et pour point de vue les choix scénographiques et artistiques, ainsi que les modalités d'écriture, des créations contemporaines.

2/ LES CLUBS AU COLLÈGE (ANNÉE 2015-2016)

De nombreux clubs sont proposés aux élèves du collège et leur existence nous renvoie aux premiers clubs nés en 1905 en Anglais et en Allemand, "l'English club" et le "Deutscher Verein" !

Club ÉCHECS : le mardi de 17h15 à 19h15 avec un membre de la fédération française d'Echecs.

Club LECTURE et Club MANGA : au CDI, le lundi entre 12h30 et 13h20

Club JEUX DE SOCIÉTÉ : au CDI, le mardi de 12h30 à 13h20

Club JOURNAL : au CDI, le jeudi entre 12h30 et 13h20

Club PROGRAMMATION: Le mardi de 12h15 à 13h10.

MATH en JEANS : Le mercredi de 14h à 15h.

Atelier COMÉDIE MUSICALE : le mercredi de 12h10 à 13h10 salle10

3/ EXPOSITIONS D'ARTS PLASTIQUES

Chaque année les travaux réalisés par les différentes classes en art plastique sont exposés dans le hall du lycée. N'hésitez pas à passer à l'occasion et à entrer dans l'établissement.

Nos gardiens, Christine et Sylvestre Tautil, sont très compréhensifs quant il s'agit d'ancien(ne)s élèves...

4/ PARLEMENT DES FUTURS CITOYENS 2015

Un groupe de lycéens de notre établissement a participé, cette année encore, à une simulation de débat à l'ONU. Ce jeu de rôles sérieux attribue un pays et un comité spécifiques à chaque délégation. Les élèves doivent parvenir à faire aboutir des résolutions sur le modèle de l'ONU. Ils sont amenés à débattre et à faire valoir le point de vue du pays qu'ils représentent sur des thèmes d'actualité géopolitiques, économiques, environnementaux en anglais. A une des conférences en janvier 2015, les élèves de Molière représentaient le Royaume-Uni, le Brésil, le Venezuela, l'Uruguay et l'Iraq dans les comités suivants : Security council, UN-Water, Advisory Panel on the Internet, HCR et ECOSOC.

À la conférence de mars, ils représentaient la Lithuanie, le Koweït et l'Azerbaïdjan et certains faisaient partie de l'équipe de presse, d'autres étaient délégués.

5/ VOYAGES D'ÉTUDES

Le lycée et le collège Molière organisent chaque année des voyages d'études à l'étranger, ce qui est un réel enrichissement pour la culture de nos élèves et pour leur utilisation sur place des langues apprises en classe.

En particulier, un voyage culturel, artistique, historique a été proposé à des élèves de 4^e-3^e-1^{re} latinistes et hellénistes en Campanie : Solfatara, Pouzzoles, Pompéi, Paestum...

La journée au Conseil européen à Bruxelles a eu lieu comme chaque année pour les élèves de classes de 1^{res} Européennes qui y vont expérimenter la tenue de débats parlementaires sur deux sujets d'actualité « l'économie et la gestion de l'eau » et « l'implantation de puces électroniques contenant les données de santé des citoyens ». Cela donne toujours lieu à un travail très intéressant des élèves regroupés par « partis politiques fictifs » qui doivent travailler à l'amélioration des lois et à la prise de décision. Une bonne expérience européenne et citoyenne !

6/ RÉSULTATS (JUIN 20145)

Classes de CPGE :

ENS Ulm : 1 admis (47°), 3 sous-admissibles

ENS-LSH (Lyon) : 1 admis (8°), 2 admis sur dossier, 8 sous-admissibles (sur 17 élèves ayant passé les deux concours).

CELSA : 3 admis et 1 élève sur liste complémentaire sur 5 admissibles

ESIT : 1 admis, 1 admissible

Les élèves ayant présenté les écoles de management ont été admis à plusieurs d'entre elles: Neoma, Kedge, ESC Rennes, ESC Montpellier, ISG, INSEEC.

Brevet des Collèges : Admis 86,3 % (réussite nationale = 86,3% !) avec 64,4 % de mentions (15 mentions TB, 34 B et 45 AB)

Baccalauréat : 88% de réussite dont 86% en série ES, 88% en série S et 93% en série L avec 8 mentions TB, 24 B et 47 AB.

Résultats spécifiques de la section européenne Espagnol (2 mentions TB, 1 mention B, 5 mentions AB en série ES & S) et de la section européenne Portugais ((1 TB, 3B et 6 AB). Nous félicitons tous ces élèves de sections européennes car, tout au long de leur cursus, ils font preuve d'intérêt, d'effort pour approfondir leur approche des enjeux contemporains de la langue, de l'espace, de l'histoire et de la culture espagnole ou lusophone dans une dynamique européenne et mondialisée.

Bravo à tous les élèves... et bravo aussi aux professeurs qui les préparent avec dévouement.

III – DES NOUVELLES DES ANCIEN(NE)S

Adrien Brinkuysen, qui était en Hypokhâgne en 2011-2012, fait un master d'histoire et va s'orienter vers la recherche, tout en préparant un concours d'école de journalisme. C'est toujours lui qui supervise l'article sur le lycée Molière dans Wikipédia ! Il nous en raconte la rédaction :

« Avant d'entrer au lycée Molière en classe préparatoire, j'avais déjà aidé une amie, contributrice chevronnée de Wikipédia, à rédiger quelques articles de cette

encyclopédie en ligne. En fin d'hypokhâgne, je lui ai donc proposé de nous mettre à travailler sur le lycée Molière. Après avoir sollicité la proviseure et mon professeur de théâtre, j'ai été dirigé vers Madame Poutiers, qui a aimablement mis à disposition les archives du lycée (anciens bulletins des anciennes élèves, photos...) pour nous permettre de retracer l'histoire du lycée.

Ecrire un article prend du temps, et sur Wikipédia, toute publication doit être vérifiable et sourcée pour ne pas faire l'objet de contestations. Je compilais donc de nombreuses informations fournies par Madame Poutiers et les transmettais à ma camarade, qui se chargeait de les transformer dans la syntaxe informatique de l'encyclopédie. J'ai également pris plusieurs photos du lycée et de ses endroits insolites (le Hameau, les ornements, etc.).

Ce fut une plongée passionnante dans l'histoire du lycée. Peu de sources étaient disponibles sur Internet, mais les anciens bulletins nous ont permis de découvrir plusieurs pans de mémoire qui nous étaient totalement inconnus (le fait qu'il s'agissait d'un lycée de jeunes filles, l'arrivée d'élèves de familles de Russes blancs après la Révolution de 1917, l'action courageuse de résistantes pendant la guerre, l'exil temporaire du lycée à Hardricourt ou encore plusieurs scènes de la vie scolaire et les noms de prestigieuses anciennes élèves).

Il faut savoir que Wikipédia est un des sites les plus consultés au monde et qu'un tel article, facilement accessible, offre une mine d'informations autant aux anciens élèves qu'aux professeurs. Il possède par ailleurs un label « Bon article », acquis après un vote des contributeurs de l'encyclopédie, preuve de sa fiabilité (beaucoup d'articles de Wikipédia sont encore à l'état d'ébauche).

Pour y accéder :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Lycée_Molière_%28Paris%29

ou taper « lycée Molière (Paris) » dans Google.

Outre offrir gratuitement et de façon sérieuse une histoire la plus complète possible de ce lycée, j'avais également envie de participer à faire vivre sa mémoire et les péripéties qui ont entouré son histoire.

Etant donné qu'il s'agit aussi de votre histoire, anciennes et anciens élèves, n'hésitez pas à faire part à Madame Poutiers d'informations qui pourraient éventuellement être ajoutées ou corrigées, d'anciennes photos du lycée à rajouter, etc. L'apport du bulletin a été précieux à ce travail et le sera j'espère encore pour contribuer à améliorer l'article.»

Un article de Monique VIALARD, promo 1951

Je suis atteinte d'une DMLA...

Avez-vous déjà entendu parler de la DMLA ? Et que signifient ces quatre lettres ? La DMLA, c'est la dégénérescence maculaire liée à l'âge, une maladie qui ne permet plus, à un stade avancé, d'utiliser la vision centrale.

Lorsqu'on a détecté ma DMLA il y a dix ans, je l'ai qualifiée de « sournoise » : les premiers stades de la maladie se caractérisent par l'absence de signes avant-coureurs. La maladie affecte rarement les deux yeux à la fois. La déficience de vision d'un œil est systématiquement compensée par l'autre.

Voici quelques symptômes cités par les ophtalmologistes : mauvaise perception des contrastes, déformation des lignes droites et tache sombre dans le champ de la vision centrale.

Il faut alors absolument prendre rendez-vous auprès d'un ophtalmologiste, si possible spécialiste de la basse vision ...et ne pas hésiter à signaler les symptômes à la Secrétaire pour obtenir ce rendez-vous rapidement ! Ne pas me laisser abattre et continuer à mener une vie normale : après le premier choc, telle a été ma ligne de conduite. Et les aides sont nombreuses, je continue à voyager, à profiter des concerts et pièces de théâtre, etc... ! Préserver ce qui peut l'être : c'est l'objectif des traitements proposés. N'hésitez pas à poser des questions à votre spécialiste sur les traitements qu'il vous prescrit et sur l'évolution de la DMLA.

Et trouvez des parades...

Suivre une **rééducation basse vision auprès d'une orthoptiste**, ce que je fais depuis dix ans pour que la vision périphérique devienne un automatisme. Utiliser les **aides techniques** et le **matériel adapté** pour pallier cette déficience visuelle.

En voici quelques exemples :

Lire un livre : bénéficier du prêt gratuit de livres récents enregistrés par les « donneurs de voix » bénévoles des BIBLIOTHEQUES SONORES (voir le site).

Lire un article, une notice, un mode d'emploi, le courrier : en cas d'urgence, scanner le document pour pouvoir le lire plus facilement sur l'ordinateur en l'agrandissant (appuyer sur Ctrl et se servir de la molette de la souris). Autre possibilité : photocopier le document en l'agrandissant. Modes d'emploi d'appareils, notices de médicaments sont aisément consultables sur les moteurs de recherche.

Utiliser **des loupes**: loupe éclairante, loupe pendentif que je porte désormais en permanence et que je laisse accrochée au tiroir de ma table de nuit, loupe électronique (hélas, très onéreuse...).

Pour le moment, je peux encore me passer d'un **télé-agrandisseur vocal** (lecture de livres, par exemple) et d'une **synthèse vocale** (lecture de ce qui apparaît sur l'ordinateur).

Lire l'heure : aucun problèmes avec montres à gros chiffres, montres parlantes, porte-clés parlant (très pratique, ce fut mon premier achat) et même compte-minutes parlant !

L'**ordinateur** est un outil extrêmement précieux que j'utilise quotidiennement, ne serait-ce que pour établir ma liste de courses car je ne suis plus capable de déchiffrer l'écriture manuscrite... L'ordinateur, c'est mon troisième œil et ma troisième main ! J'ai remplacé mon ordinateur par un **ordinateur à très grand écran (60 cm en diagonale)** et un **clavier adapté** (touches plus grandes, blanches avec symboles et caractères en noir).

Autre difficulté qui n'apparaît pas tout de suite : **se déplacer** .

Lire le nom des rues : ne pas hésiter à faire appel à un passant qui ne semble pas pressé, et surtout lui demander, en fonction du lieu où aller, à quel endroit tourner à gauche, à droite, traverser une rue, etc... Toujours **se déplacer avec un téléphone portable** : pour rentrer dans un immeuble, je vous défie de lire les noms sur les listes déroulantes si vous avez oublié votre loupe ! Deviner les **numéros des autobus** : faire appel à une personne qui attend l'autobus, voire faire signe à n'importe quel autobus. Dans la région toulonnaise, aux arrêts nous avons même des écrans indiquant le temps d'attente ! Enfin, pour lire facilement les **horaires d'autocars**, scanner le dépliant et le lire sur l'ordinateur en l'agrandissant. Aller à un **endroit non desservi par l'autocar** : se faire accompagner par une amie ou utiliser un taxi ou, si vous avez plus de 80 ans, faire appel à SORTIR PLUS (voir le site).

Se déplacer en train : aucun problème si vous ne pouvez plus déchiffrer les

panneaux horaires, le numéro des voitures...faire appel à ACCES PLUS (voir le site), et un agent SNCF vous accompagnera jusqu'à votre place, un autre vous attendra à votre descente du train (même scénario si vous devez changer de train).

Ne pas hésiter à se servir d'une **canne** pour se déplacer dans des endroits mal pavés ou inconnus. Anticiper la diminution de l'acuité visuelle en apprenant à se servir des bandes de guidage au sol, des bandes podotactiles.

Soleil ? temps couvert ? Lunettes à verres filtrants sont obligatoires pour se protéger du soleil, et des lunettes à verres jaunes rendent service aussi bien par temps couvert que pour travailler sur l'ordinateur.

Comment **communiquer** ? Ordinateur et téléphones sont pratiquement indispensables. L'ordinateur permet de naviguer sur Internet, d'envoyer et de lire les mail en utilisant des caractères renforcés et des polices suffisamment grandes. Le téléphone, surtout le portable, est sécurisant aussi bien chez soi qu'à l'extérieur, et beaucoup sont adaptés aux mal-voyants. Je n'ai pas encore de smartphone, certains modèles sont parlants !

Du **matériel adapté**, des **astuces**, voire un **réaménagement de l'appartement** et des **aides ménagères** et assistantes de vie, **ergothérapeutes** permettent le maintien à domicile : je l'ai expérimenté pour mes Parents, tous deux atteints de DMLA

Au fur et à mesure de l'évolution de la DMLA, j'ai acheté un certain nombre d'appareils ménagers et médicaux adaptés, tous parlants : **pèse-personne**, **thermomètre médical**, **balance de ménage**, **compte-minutes**, **porte-clés** (remplace une montre parlante, à moindre coût).

J'ai posé des repères à l'aide de **butées adhésives transparentes** sur les appareils de cuisson, sur des touches de téléphone, sur le clavier de l'ordinateur, etc...

Il existe quantité de modèles des **lampes basse vision lumière du jour avec filtre DMLA** sur pied, à pince, portative.

Pour le **classement de mes documents**, deux méthodes : utilisation de dossiers de couleurs pour le classement-papier et, de plus en plus, report sur l'ordinateur (scanner) de tous les documents à conserver en adoptant un classement identique au classement-papier.

Être très strict, tant avec soi qu'avec les personnes aidantes : entre autre, toujours refermer les portes de placards, remettre les objets à la même place, ce sont des automatismes qui éviteront accidents et perte de temps !

Pour conclure : il faut accepter cette baisse de vision liée à l'âge. Il est mille façons de **continuer à vivre**, je dirai « **autrement** » en **s'adaptant** : savoir qu'on met davantage de temps pour tous les actes de la vie courante (des mouvements plus lents et réfléchis évitent bien des désagréments), qu'on ne doit pas hésiter à se faire aider, à faire comprendre autour de soi les problèmes rencontrés, à demander aux personnes qu'on rencontre de se nommer.

D'autre part, **il ne faut absolument pas s'isoler**. Vous serez étonnés de constater la gentillesse de votre entourage si vous conservez votre humour !

Les **Bibliothèques sonores** sont souvent, en plus du prêt des livres enregistrés, des lieux de convivialité où s'échangent des astuces, où on se remonte le moral en constatant que certains sont beaucoup plus atteints que nous et gardent sourire et humour.

S'abonner à des **revues spécialisées** telle la revue ASSOCIATION DMLA, consulter le site de L'ASSOCIATION VALENTIN HAÛY (AVH), **se tenir informés** des matériels et de la DMLA par la consultation des sites Internet sont autant d'aides

à ne pas négliger. Et sachez que la Recherche avance et qu'avec une DMLA, on ne devient jamais aveugle ; certes l'acuité visuelle diminue, on voit flou mais on peut toujours se diriger en utilisant une canne.

Ci-après, **quelques noms de fournisseurs** auxquels j'ai fait appel : AVH, C'FLOU, DORO, MIEUX VOIR, THOMAS SINCLAIR LABORATOIRE, VISIOLE, VIVADIA, TOUS ERGO. Si vous habitez la région parisienne ou quelque grande ville, déplacez-vous pour essayer le matériel et/ou vous le faire prêter; sinon posez des questions par téléphone auxquelles, dans la plupart des cas, on m'a répondu aimablement.

Je suis à votre disposition si vous souhaitez recevoir cet article (ou un article plus complet) par courriel sous WORD.

J'ai également fait une revue de presse consacrée à la mal-voyance. Vous pouvez me téléphoner (06 81 69 60 23 – laisser un message si nécessaire) ou m'envoyer un courriel (mnik.vialard@orange.fr) en précisant que vous êtes un(e) ancien(e) élève du lycée Molière et, si possible, en mentionnant votre année de sortie.

Bonne lecture et bon courage ! et ne manquez pas de faire circuler cet article.

IV – LES ANCIENNES SE SOUVIENNENT

A la suite de l'article sur Myriam David-Paquin dans le bulletin 2015, nous avons appris quelques détails précis et complémentaires : Myriam était née le 15 mars 2017, elle a été déportée à Auschwitz le 16 avril 1944, enregistrée sous le n°78603 et transférée à Buchenwald le 8 septembre 1944 (d'après la responsable des archives du KL Auschwitz et du KL Buchenwald que nous remercions).

Mme Honnorat, proviseure, nous a transmis une lettre de Monique Fong-Wust qui réside à New York. Celle-ci nous signalait une erreur dans l'article Wikipédia sur le lycée Molière. En effet, elle précisait que le lycée avait rouvert à la rentrée 1940 (et non 1941). Elle était cette année-là en troisième A et elle a même la photo de classe datée, ce que confirme une de ses amies. L'article a donc été corrigé par Adrien Brinkuysen.

Sa lettre continue comme suit : «*Nous avons été, mon amie et moi, surprises et déçues de n'y trouver aucune mention de Mademoiselle Chavanou, professeur de français-latin-grec. Je l'ai eue dans ces trois matières et la reconnaissance qui je lui en ai a duré toute ma vie. Plus qu'à aucun professeur, je lui dois ce qu'on appelle "la culture" - non seulement dans ses cours, mais dans les cours à option qui existent sous Vichy, les jeudis probablement. Elle nous a ouvertes au théâtre de Sophocle comme aux mystères d'Eleusis, décrit les Cyclades au soleil, rendues concrètes les guerres médiques. Elle nous a même un jour fait faire une marche de 20km en forêt de Fontainebleau au milieu de laquelle nous avons discuté l'Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre. Molière l'a perdue lorsqu'elle a été nommée, à 44 ans, professeure de thème grec en Sorbonne. C'est pendant l'un de ses cours qu'il y a eu la seule alerte dont je me souviens, la plupart des alertes ayant été la nuit. Nous sommes allées dans une cave de la rue de l'Assomption et nous avons comparé "Il n'y a que l'intention qui compte" et "l'enfer est pavé de bonnes intentions".*

Pour la troisième année, nous poursuivons l'amusante publication des anecdotes rédigées en 1944 par Catherine Fannièrre (Torpille) et son amie Jacqueline Colmet d'Aâge, née Jacqueline Caplet (Flafla) : "Mémoire de deux pucelles ou Les ficelles du métier".

Regardez moi ces duchesses.

La classe est rassemblée dans la salle de gymnastique. Plume au vent, bottée, casquée et moustachue, v'la Cordaneu qui s'radine, une deusse, une deusse !

- Dis donc, toit, tu veux que je t'aide. Descends de là. Tout le monde au garde-à-vous. Torpille, tes pieds, tu dépasses de la ligne noire. Flafla, va faire tes grimaces au vestiaire. Regardez ce tas de ramollies. Voilà des années que je me donne du mal pour des duchesses de votre genre.

Et à Flafla qui agite comiquement au-dessus de la cloison un gant monté sur une perche :

- Flafla, arrive ici. J'ai le dos tourné, tu en profites pour faire l'imbécile. Puisque vous n'avez aucune éducation, je vais vous raconter l'histoire de mon petit neveu...

Soupir général. Flafla de commenter !

- Ah la la ! Pitié ! Ça fait au mois dix fois qu'elle...

- Flafla, qu'est que tu marmottes entre tes dents ?

- Que Torpille se tient rudement mal.

Torpille louche horriblement et agite un poing vengeur.

- Tais-toi et monte à la corde.

Flafla obtempère et redescend en « fermeture éclair »

- La prochaine fois que tu recommences, je te botte le derrière !

Air choqué de Mesdemoiselles Lafève et Lalisce.

- Vous deux, quittez votre air *Mater dolorosa* et montez à la corde.

Toutes les élèves se ruent au premier rang pour ne rien manquer du spectacle. Filifer et Patapouf, Artémise et Cunégonde, Camille et Madeleine, au choix, restent plantées devant leur corde comme des poules devant un couteau.

- Dépêchez-vous, je n'aime pas les lambines.

S'étant élevée de trente centimètres, Mademoiselle Lafève retombe sur son cucul joli. Mademoiselle Lalisce tétanisée se cramponne à la corde à une hauteur de cinquante centimètres et refuse obstinément de bouger.

Les encouragements ne manquent pas et déclenchent un chahut que Cordaneu a du mal à faire cesser. La cloche sonne. Huit âmes charitables, quatre pour Lafève, quatre pour Lalisce, conduisent les deux recordwomen sur le banc le plus proche. »

Qui est-ce qui cause ici ?

Une silhouette fantomatique, vêtue de noir, s'avance exhalant une odeur de renfermé. Madame Keskiçôse, professeur de maths, a une face jaune en triangle, entourée de cheveux noirs et gras. Deux boutons de bottine lui tiennent lieu de mirettes. Ses bas de coton noirs, tirebouchonnant autour de ses maigres tibias, donnent l'impression qu'elle est plantée sur deux vis de pressoir. Sinistre apparition ! Marmonnant patenôtres et théorèmes, elle entre dans la classe d'un air absent et s'assied sur le coussin de craie pilée que lui ont préparé ses élèves prévenantes. Le rite des présences commence :

- Flafla ?

- Présente

- Torpille ?

Pas de réponse.

- Alors, Mademoiselle Torpille ? Bon, absente.

L'appel prend un certain temps, au bout duquel Madame Keskiçôse se prépare à interroger une victime sur la leçon du jour.

- Mademoiselle Flafla, au tableau !

Torpille, l'air désemparé :

- Elle est pas là !

Mais, vous êtes là, vous ? Vous êtes inscrite sur le cahier d'absence et non Mademoiselle Flafla.

- Ben, j'sais pas.

Madame Keskiçôse, perplexe, se gratte la tête avec son porte-plume et se saisit du cahier où sont notées les absences, qu'elle consulte longuement. Quand elle lève la tête, plus de Torpille. Elle a rejoint Flafla dans l'immense réduit aux cartes géographiques qui se trouve au fond de la salle. Pendant ce dialogue, le reste de la classe se livre à des occupations variées. Mesdemoiselles Macaron et Arbalette nagent dans les angoisses d'une bataille navale, d'autres jouent au pendu, le menu fretin se charge du bruitage... Madame Keskiçôse décide de régler ce problème à la fin du cours et énonce une équation qu'elle ne corrigera, dit-elle, que lorsque 50% des élèves l'auront résolue. Les ardoises magiques (destinées à remplacer le papier rare en ce temps de guerre) entrent en jeu. Rapidement, 0,005% (inutile de citer les noms) lève un doigt frémissant.

- Alors, Mesdemoiselles, avez-vous terminé ?

- Non, non !

- Mademoiselle Germinal, apportez-moi ce que vous avez fait.

- J'ai pas fini !

- Apportez-moi quand même le début. Mais...je ne vois rien, absolument rien.

Les élèves, en chœur :

- C'est bien l'ennui. Tout s'efface au fur et à mesure... La crise du papier...

Et Mademoiselle Germinal, se frappant le front, affirme :

- Mais, M'dame, je vous assure, tout est là !

- Vous ne pouvez pas travailler convenablement dans de telles conditions, mes pauvres petites.

Madame Keskiçôse, résignée, racle du chapelet sur son bureau (sa personnalité n'aurait pas été complète sans ce pieux accessoire enroulé autour de son poignet). Soudain, elle sursaute : Torpille et Flafla sont assises côte à côte comme deux petites écolières modèles. Elle se lève et hurle :

- Qu'est-ce qui cause ici ?

Les élèves se regardent et une voix lance avec dignité :

- Personne ne cause, tout le monde parle !

La cloche sonne. Madame Keskiçôse pointe un doigt menaçant vers les deux complices :

- Vous méritez un zéro de conduite ! Ne recommencez pas !

- Amen ! rétorquent les deux sucrées...

Nous continuerons de publier cet intéressant "mémoire de 1944" dans le prochain bulletin...!

V – CARNET DE L'ASSOCIATION

NAISSANCES EN 2014 ET 2015 :

Alexis chez Stéphane Lavainne (promo 1994) et Claire, Athénaïs chez Mathieu Vialetay (promo 1999) et Karine, Agathe chez Amandine Poupard-Renaud (promo 2000), Eulalie chez Fanny Gallet-Maignan.

MARIAGES :

Diane Souffront-Vendeuvre (promo 2003) et Vincent Pochulu se sont mariés le 30 mai 2015. Diane, après avoir fait HEC est avocate.

Bernadette Leblond (promo 2010) et Andrei Marcu ont convolé en justes noces le 2 janvier 2016 à Paris, bien qu'ils habitent aux Etats Unis. Ils étaient entourés de plusieurs anciennes élèves : Nina Pavlovic, Noulé Egbelou, Marie Keita et Anne-Marie Poutiers.

IN MEMORIAM :

Nous avons appris par le retour du bulletin le décès de Mme Elise Garel, née Tager (dite Lili) promo 40.

Elle était née en 1921 de parents russes juifs immigrés à Paris en 1919. Elle fut assistante sociale à l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants) et membre du réseau GAREL fondé par son mari Georges Garfinkel. Elle a convoyé de nombreux enfants de Nice à Lyon pour leur faire quitter la zone récemment envahie par les Allemands. Elle avait fait de son foyer un lieu de rencontre des résistants et des membres de l'OSE, à ses risques et péril.

Mme Claudine Baumann (promo 1939) nous a fait part du décès de Jenny Bensussan-Meyer-Oulif (promo 1942) en 2015, ainsi que de ceux de Françoise Strauss-Gugenheim et de Claude Meyer-Bernard en 2014.

La famille de Lise Wolff, née Jacob (promo 1938), nous a fait tristement part de son décès le 1er juin 2015. Lise Jacob était née en 1922, elle avait fait toute sa scolarité lycéenne à Molière, où elle avait été élève de Simone de Beauvoir.

Anne-Marie Ninet, née Gratzmüller, (promo 1937) est décédée le 25 mai 2015, dans sa 96^e année (faire-part familial envoyé par son fils Jean-Louis.)

Nous avons reçu plusieurs messages(ici résumés) de Monsieur Claude Haguenaer :

"J'ai le regret de vous informer que ma mère, Colette HAGUENAUER, née DREYFUS en 1918, est décédée le 30 juin 2014 à l'âge de 96 ans.

Elle a dû entrer à Molière vers 1924 dans les classes du primaire. Elle y a terminé ses études supérieures en Math Elem vers 1935 avant de faire Math Sup et Math Spé à Janson de Sailly et d'entrer à l'Ecole Centrale.

Centralienne promo 42 B mais n'ayant jamais exercé la profession d'ingénieur, elle s'est occupée de ses deux fils et ensuite, a été professeur de Maths pendant une quinzaine d'années, dans les années 1960, principalement au lycée Claude Debussy de Saint-Germain-en-Laye. Plus tard, elle s'est occupée de faire comprendre les Maths à des enfants dont les parents ne pouvaient leur assurer le soutien nécessaire, au sein d'associations diverses. Elle a poursuivi ses activités, de façon de plus en plus réduite, jusqu'à près de 80 ans. Elle était vraiment une femme extraordinaire."

Claude Haguenaer nous a déposé au lycée de nombreuses photos de classes conservées précieusement par sa Maman qui les avaient commentées à ses fils en donnant les noms de quelques-unes de ses camarades présentes chaque année sur les photos. Nous l'en remercions chaleureusement car cela vient compléter les séries que nous possédons.

Madame Yvette Bernard-Farnoux, née Baumann en 1919, est décédée le 7 novembre 2015.

En 1941, elle avait rejoint les rangs de la Résistance sous les ordres de Berty Albrecht au service du ravitaillement des résistants emprisonnés et de l'aide aux familles des prisonniers. En 1943, elle l'avait remplacée comme responsable du service social des Mouvements unis de la Résistance (MUR, Combat, Franc-Tireur et Libération-Sud) alors qu'elle n'avait que 23 ans. Arrêtée en janvier 1944 avec son mari Jean-Guy Bernard, elle ne livre aucun de ces compagnons malgré la torture par la Gestapo. Elle est transférée à Fresnes et Drancy avant d'être déportée à Auschwitz-Birkenau puis à Ravensbrück. Après la libération des camps, elle rentre en France alors que son mari est mort en déportation, ; elle se remarie avec Abel Farnoux, Résistant-déporté à Buchenwald, dont elle aura 3 enfants.

Le mardi 17 novembre, un hommage militaire solennel lui a été rendu dans la cour des Invalides, eu égard à son élévation à la dignité de Grand-croix de la Légion d'Honneur en 2009.

Lors de cet hommage, Annette Chalut, résistante et déportée à Ravensbrück, Présidente honoraire du Comité International de Ravensbrück, a évoqué le souvenir d'Yvette et de ses compagnes de lutte disparues, qui par leur combat pour la liberté ont laissé des marques indélébiles dans nos mémoires.

Bernard Esambert, Administrateur et cofondateur de l'Association "Pour la Mémoire des Déportés et Résistants d'Europe" aux côtés d'Yvette et Abel Farnoux, a évoqué avec beaucoup d'émotion et d'humanité le couple formé par Yvette et Abel, rayonnant par leur vie d'engagement auprès de leur famille et de leurs proches.

Le professeur Antoine Lazarus, enfant de l'association "Revivre" créée en 1946 par Yvette pour aider les enfants orphelins de la Résistance, a mis en exergue les combats partagés avec le couple Farnoux, combats indispensables aujourd'hui pour créer un monde plus juste. En 1962, Yvette et ses compagnons de résistance lui avaient confié la Présidence de l'association alors qu'il n'avait que 20 ans.

Enfin, Yves Rollin, président du Relais de la Mémoire Junior, a décrit les liens profonds qui unissaient Yvette au Relais, et Anne-Marie Poutiers, vice-présidente, a lu un court texte d'Yvette dans lequel elle réaffirme sa foi dans l'Europe.

“Pour vous

Ce ne sont pas d'actes spectaculaires antérieurs dont nous manquons,

Ce sont d'états d'esprits qui feront l'Europe de demain.

Alors nous avons besoin de vous

De vous que nous aurions cherchés en 1940

Mais vous n'étiez en général pas nés.

Merci de nous rejoindre” Yvette

Étaient présents à cette émouvante cérémonie : ses enfants Sylviane, Jean-Guy et Agnès Vourc'h (ancienne de Molière promo 1969), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants (“la revanche d'Yvette” contre la barbarie nazie), sa sœur Claudine (ancienne de Molière promo 1939) et sa famille, ainsi que de nombreux membres de la famille d'Yvette et Abel et de très nombreux amis. Des camarades de résistance et de déportation d'Yvette et Abel ; Roland Haas, résistant et déporté, cofondateur de l'Association ; Philippe Richer, résistant et déporté, ambassadeur honoraire, représentant également l'Association ; Édith Cresson, ancien Premier ministre et Christian Sautter, ancien ministre, tous deux cofondateurs de l'Association pour la Mémoire des Déportés et Résistants d'Europe, et plusieurs Juniors du Relais de la Mémoire portant les drapeaux des différents pays partenaires de l'Association (France, Angleterre, Allemagne, Autriche et Pologne). À la fin de la cérémonie, la voix de sa petite-fille Karen Vourc'h, cantatrice, s'est élevée dans la cour des Invalides pour interpréter merveilleusement “le Chant des Marais” en hommage à Yvette et à toutes ses camarades disparues dans les camps.

Aux familles et amis endeuillés, nous adressons nos sincères condoléances et l'assurance de notre amitié d'ancien(ne)s de Molière.

RAPPORT FINANCIER

EXERCICE 2014

Compte de résultat

Recettes :	
Cotisations	687,00
Coupons	921,81
Variation de portefeuille	2 003,18
Dons	1343,24
Divers	345,20
Total Recettes	5300,43
Dépenses :	
1/10 coupons 2012 versé en fonds propres	104,20
Droits de garde	44,78
Bulletin	1 332,00
Frais de réunion	254,30
Affranchissement et divers	445,50
Divers	1656,22
Bourses	1426,00
Total dépenses	5263,00
Résultat	37,43

Bilan

Actif		Passif	
CL 40090Q	8 898,71	Fonds propres	47572,05
Portefeuille 40090Q	38 710,77	Résultat	37,43
TOTAL	47 609,48	TOTAL	47 609,48

BULLETIN D'INSCRIPTION/RÉINSCRIPTION

Promotion (année de terminale) ou années passées à Molière.....

NOM M^{me}, M^{lle}, M.....

NOM de jeune fille.....

Prénom

Situation familiale

Adresse

Code postal Ville.....

Téléphone

Profession ou études.....

E-mail

Verse sa cotisation 2016 (voir tableau des dons)

Sociétaire/honoraire **au moins 20 €** **Étudiants 7 €** **Hypokhâgne/Khâgne de Molière 5 €**
*Paiement par chèque ou par virement bancaire (cf p. 9) à l'Association des ancien (ne)s élèves du lycée Molière
ou par virement bancaire **IBAN FR36 3000 2004 2800 0004 0090 Q96 – BIC CRLYFRPP***

Participera au buffet du samedi 4 juin à 12h15 OUI NON

Apportera du sucré du salé ou des boissons

BULLETIN DE VOTE (5 membres du Conseil à élire)

À envoyer sous double enveloppe fermée ou à remettre lors de l'assemblée générale le samedi 4 juin 2016.

Membres proposés:

Mireille CHERCHEVSKY-BERNARD (membre sortant)
Catherine HERVÉ-GILBERT (membre sortant)
Amandine POUPARD-REYNAUT (membre sortant)
Florent TRE COURT (membre sortant)
Mathieu VIALETAY (membre sortant)